

Marseille : deux policiers jugés en correctionnel suspectés d'une bavure sur un jeune mineur

Écrit par Jean Poustis avec AFP

Deux fonctionnaires de police sont suspectés d'avoir tabassé sans raison à Marseille un jeune mineur en février 2018. Une enquête de l'inspection générale de la police nationale (IGPN) a été menée dans cette affaire. Ils seront jugés le 17 octobre par le tribunal correctionnel.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Que s'est-il passé le 20 février 2018 dans cette impasse du 14^e arrondissement de Marseille ?

Deux fonctionnaires de police sont suspectés d'avoir tabassé un lycéen du Lot-et-Garonne sans raison. Les policiers nient les faits alors que l'avocate de la victime, Maître Linda Sennaoui, assure que "*l'enquête de l'IGPN accable les deux fonctionnaires*".

Humiliation verbale et agression physique

Ishaq, 17 ans, habitant du Lot-et-Garonne, était en vacances chez ses grands frères à Marseille. Le 20 février, il sort vers 22h30 acheter des cigarettes dans une épicerie de nuit, "*à 100 mètres du domicile de sa famille*", selon son frère Jamel.

Selon son avocate, "*deux policiers sont sortis de leur véhicule à son niveau, l'ont humilié verbalement puis l'ont agressé physiquement*".

D'après le lycéen, version rapportée par l'AFP, un policier lui aurait d'abord asséné un coup de poing dans l'oeil, sans aucune raison, puis, rejoint par son collègue, plusieurs coups de pied et de poing sur le corps et au visage.

De l'ADN sur un stylo et sur la veste de la victime

"*Ils lui ont dit qu'il y avait eu un braquage et qu'il ressemblait au braqueur recherché*", explique Me Sennaoui, "*mais l'enquête de l'IGPN a démontré qu'il n'y avait jamais eu de braquage*".

Dans le rapport de l'IGPN, remis en avril 2019, ces policiers ne parlent plus de braquage, mais assurent avoir "*poursuivi un jeune qui s'enfuyait*" sans jamais le toucher.

"*Pourtant de l'ADN d'un des deux policiers a été retrouvé sur un stylo du syndicat alliance police nationale à proximité de la victime et l'ADN de l'autre policier sur la veste de mon client*", selon Maître Sennaoui.

Pour l'IGPN, ces éléments ainsi que le témoignage de l'épicier qui a vu le jeune repartir le visage tuméfié,

attestent des "violences commises sur la personne d'Ishaq".

Les policiers nient la version des faits

Du côté des deux policiers, on nie la version des faits. Entendus par l'IGPN, les fonctionnaires n'ont pas été mis en garde à vue.

"Nous faisons confiance à la justice pour élucider cette affaire et vérifier les faits. Mes collègues les nient. Ceux sont deux policiers expérimentés, sortant d'un service d'élite avec une carrière remarquable. Ils n'ont jamais été entendus par la justice", explique Rudy Manna, secrétaire départemental du syndicat de police Alliance à Marseille.

Auraient-ils pu commettre une bavure dans cette affaire ?

"Les policiers restent des hommes. Mais je ne dis pas que cette affaire est une bavure. Nous soutenons nos collègues. Le jeune peut très bien avoir menti, c'est déjà arrivé dans d'autres affaires", selon Rudy Manna.

Les deux policiers seront jugés par le tribunal correctionnel de Marseille le 17 octobre prochain.